



RAPPORT

ANNUEL

2023

Centre Hospitalier Alpes Léman

558 ROUTE DE FINDROL - BP 20500
74130 CONTAMINE-SUR-ARVE

www.ch-alpes-leman.fr



Les professionnels du Centre Hospitalier Alpes Léman œuvrent chaque jour avec courage, dans le respect des principes de solidarité, d'égalité et de neutralité. Ils assurent le bon fonctionnement de l'hôpital, de jour comme de nuit, tout au long de l'année. Ils veillent à offrir un accueil bienveillant en toute circonstance et sont garants de la qualité et de la sécurité des soins pour tous. Leur mission première est de soigner, pour guérir, le plus souvent, mais de toujours prendre soin. Cet engagement repose sur quatre valeurs fondamentales :

HOSPITALITÉ

EXCELLENCE

ATTRACTIVITÉ

PARTAGE



Le CHAL, établissement certifié **Qualité des soins confirmée** par la HAS le 28 avril 2022.



Dr Jean-Sébastien PETIT

Président de la Commission Médicale du CHAL
Vice-Président de la Commission Médicale du GHT



Christian DUPESSEY

Président du Conseil de Surveillance du CHAL
Maire d'Annemasse



Aline WATT CHEVALLIER

Vice-Présidente du Conseil de Surveillance du CHAL
Maire de Contamine-sur-Arve



Martial SADDIER

Président du Comité Territorial des Élus Locaux du GHT
Président du Conseil Départemental
de la Haute-Savoie



L'année 2023 marque une période riche en réalisations et en évolutions pour le Centre Hospitalier Alpes Léman. Pour la huitième année consécutive, la certification sans réserve de nos comptes souligne la solidité de notre gestion financière et la rigueur de nos processus comptables. Le dialogue de gestion a été enrichi grâce à l'instauration de nouveaux tableaux de bord, permettant un pilotage plus précis et des échanges constructifs entre la Gouvernance et les équipes autour des enjeux médico-économiques et des projets.

Nous avons réalisé un plan d'équipement, de plus de 2 millions d'euros, incluant notamment l'acquisition d'un robot de dispensation nominative pour sécuriser le circuit du médicament et le renouvellement de notre IRM. Parallèlement, l'offre, la qualité et la sécurité des soins ont été renforcées grâce à la mise en œuvre de la téléradiologie, de la sérialisation des médicaments en pharmacie, la consolidation de la filière gériatrique aux urgences, ainsi que la réouverture continue de l'Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD).

Les collaborations territoriales ont permis la mise en place de l'Indemnité de Résidence, l'adoption du projet médical partagé du GCS biologie, l'organisation d'un colloque sur les soins palliatifs rassemblant plus de 700 participants, l'ouverture d'une plateforme mobile de soutien aux aidants et le déploiement d'un nouveau système d'information pour les achats.

Malgré les défis persistants auxquels l'Hôpital et le système de santé de son ensemble font face, le CHAL reste un établissement dynamique et innovant, où chaque avancée est le résultat de l'engagement de tous, au service des patients et du territoire, soutenue par l'ARS, les élus et les pouvoirs publics.

Nous sommes fiers de vous présenter notre rapport d'activité 2023 et vous en souhaitons une bonne lecture.

Hospitalièrement vôtre.



Benoît LABRIÈRE

Directeur Général de la Direction Commune CHAL-HDDS-HDR-HA
Président du Comité Stratégique du GHT Léman Mont-Blanc

LE CHAL

VOTRE HÔPITAL PUBLIC

AU CŒUR DU

GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE

LÉMAN MONT-BLANC

EN HAUTE-SAVOIE

SOMMAIRE

CHIFFRES CLÉS	06
SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ	08
HOSPITALITÉ	10
Médecine	11
Chirurgie - Maternité	15
Soins Critiques	18
Gériatrie	21
Médico-Technique	23
EXCELLENCE	25
Qualité	27
Relations usagers	29
Formation	30
ATTRACTIVITÉ	31
Recrutement	33
Recherche	36
Investissements	36
PARTAGE	40
Coopérations Territoriales	42
Solidarité	49
Développement Durable	50
Événements	52

CHIFFRES CLÉS

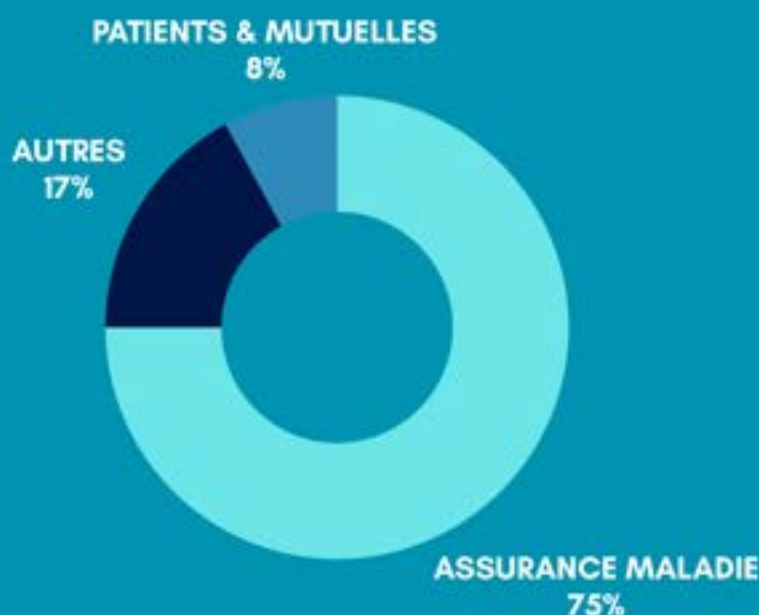
Inauguré en 2012, le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) - en direction commune avec l'Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller à La Tour (HDDS), l'Hôpital Départemental de Reignier (HDR), l'Hôpital Andrevetan à La Roche sur Foron (HA) et l'EHPAD «Vivre ensemble» à Saint-Pierre en Faucigny - est l'établissement support du GHT Léman Mont-Blanc.

Situé au cœur de la Haute-Savoie, département dynamique et touristique offrant une qualité de vie exceptionnelle, entre lacs et montagnes, le CHAL couvre une grande partie des besoins de santé des habitants en accueillant chaque jour près de 1 000 patients et consultants.

1^{er} employeur public en Haute-Savoie Nord, animé par plus de 2 000 collaborateurs, dont 300 médecins et internes, le CHAL bénéficie d'équipes d'excellence et d'infrastructures réparties sur huit sites au sein du territoire : le site principal à Contamine-sur-Arve, les Résidences EHPAD de Marnaz, Bonneville et Ambilly, un Institut de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants (IFSI-IFAS) à Ambilly, une Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP) à la Maison d'arrêt de Bonneville, un Centre de consultations avancées à Ambilly et des locaux de consultation au sein du Centre Médipôle de Cluses en partenariat avec les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB).

RECETTES

194,957 MILLIONS D'EUROS



DÉPENSES

196,904 MILLIONS D'EUROS

PERSONNEL NON MÉDICAL	39%
PERSONNEL MÉDICAL	15%
CHARGES MÉDICALES & PHARMACEUTIQUES	22%
CHARGES HÔTELIÈRES & GÉNÉRALES	13%
AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	11%

UNE JOURNÉE AU CHAL

160

PASSAGES AUX
URGENCES

5

NAISSANCES

6

SORTIES SMUR

437

HOSPITALISATIONS

27

INTERVENTIONS AU
BLOC OPÉRATOIRE

495

CONSULTATIONS
EXTERNES

65

EXAMENS
D'IMAGERIE

6410

ANALYSES
AU LABORATOIRE ^[1]

1270

REPAS SERVIS

2170

KG DE LINGE LAVÉS

1,7

TONNES DE DÉCHETS TRAITÉS

400

KM PARCOURUS POUR
L'ACHEMINEMENT DES MARCHANDISES
EN INTERNE

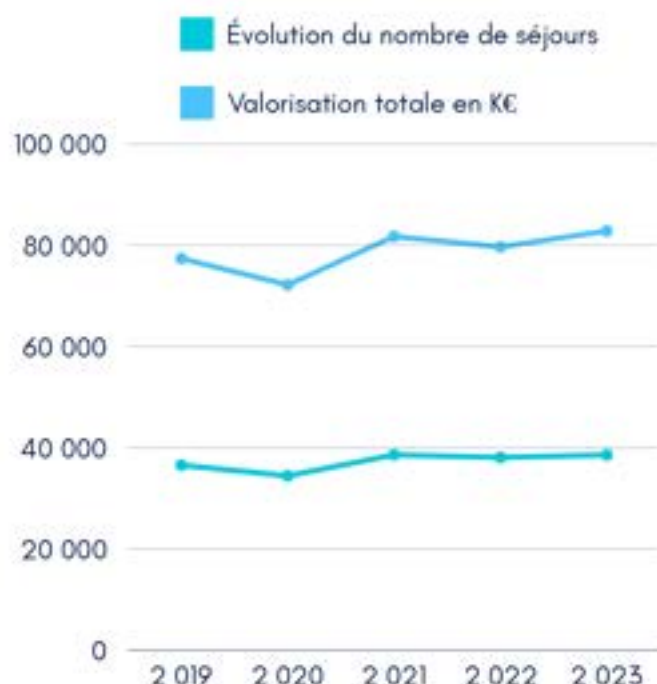


SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

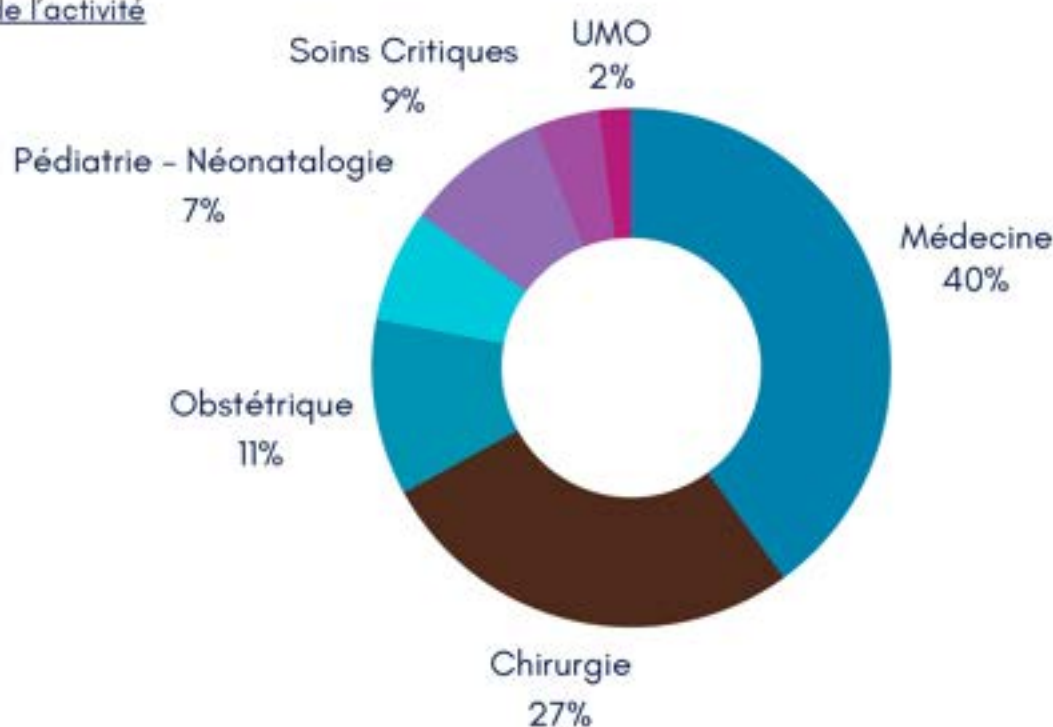
L'année 2023 marque l'amorce de la reprise d'activité pour le CHAL qui enregistre une hausse de 1,3% du nombre de séjours et de 3,9% en valorisation T2A^[1] par rapport à l'année 2022. Cette hausse recouvre néanmoins des évolutions contrastées avec une baisse de -0,8% du nombre de séjours en hospitalisation, contrebalancée par une hausse du nombre de prises en charge en Hôpital De Jour de 3,7%.

La hausse de la valorisation, de 2,6% en hospitalisation et de 11,3% en HDJ, résulte en partie de la dynamique d'activité, mais également d'une revalorisation des tarifs des séjours de 7% intervenue au 1^{er} mars 2023.

La reprise des activités opératoires se poursuit en 2023, la part de la chirurgie représente 27% de l'activité globale de l'établissement contre 25% en 2022.



Répartition globale de l'activité

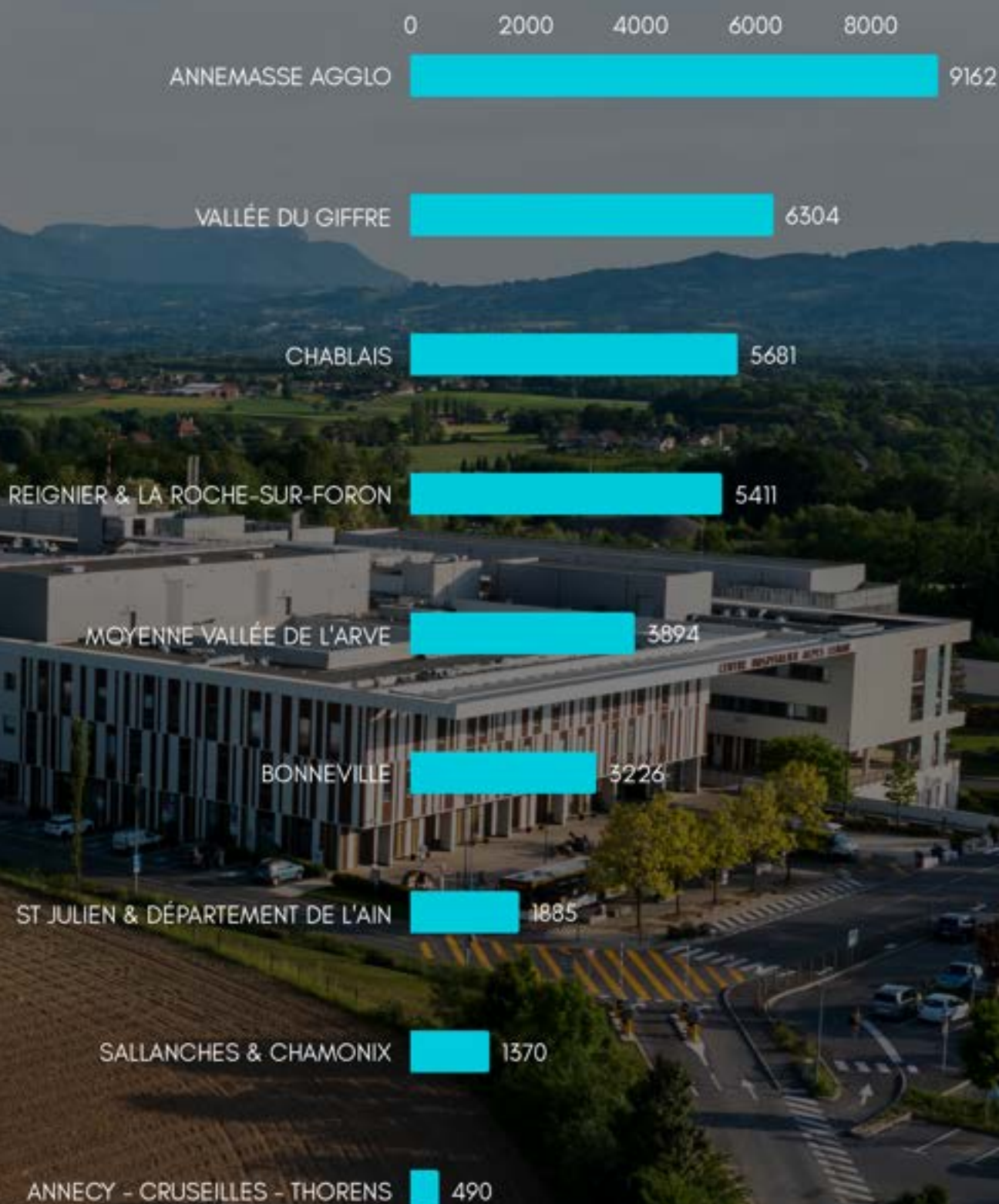


Le renforcement de la présence des techniciens d'information médicale (TIM) dans les services de soins a permis d'optimiser la qualité du recueil et du codage des informations médicales, améliorant ainsi la valorisation de l'activité de l'établissement. Parallèlement, des outils de contrôle interne ont été déployés pour fiabiliser les circuits de facturation, garantissant ainsi la juste valorisation des recettes.

[1] La tarification à l'activité (T2A) est le mode de financement unique des établissements de santé, publics et privés. Lancée en 2004 dans le cadre du plan « Hôpital 2007 », elle repose sur une logique de mesure de la nature et du volume des activités.

ORIGINE DE LA PATIENTÈLE

en nombre de jours



HOSPITALITÉ

Nous nous engageons à offrir aux patients et aux résidents un accueil et un séjour dans les meilleures conditions possibles, en toute circonstance, en veillant à l'amélioration continue des conditions de travail des professionnels.

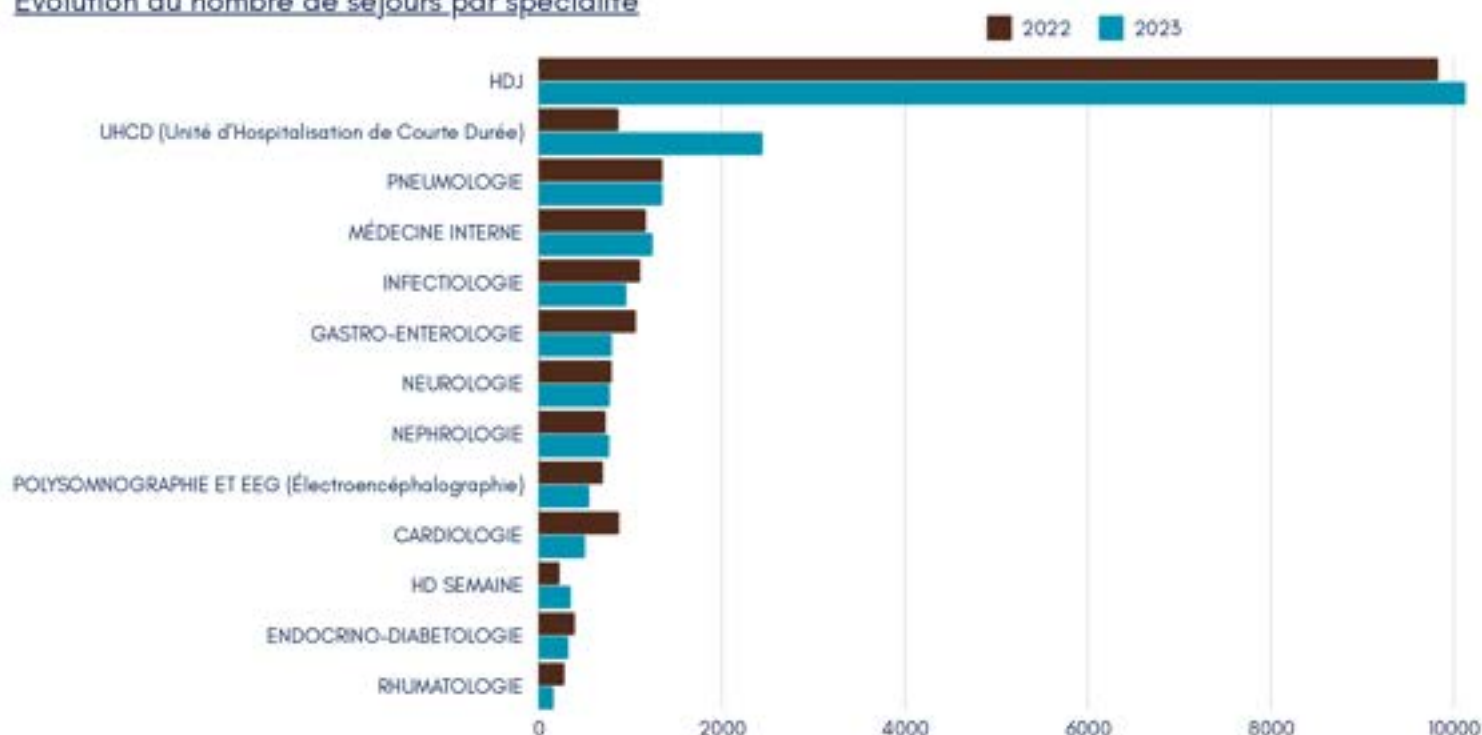
PÔLE MÉDECINE

L'activité du pôle Médecine enregistre une hausse en volume et une légère baisse de la valorisation moyenne des séjours expliquée notamment par une part croissante de l'activité d'hôpital de jour, en moyenne moins valorisée que l'hospitalisation complète. En conséquence, la hausse de la valorisation globale est de 2%.

Une baisse de -10% des hospitalisations conventionnelles est observée dans la plupart des services à l'exception de la Médecine Interne et de la Néphrologie. Sur l'ensemble du pôle, l'évolution de l'activité s'explique par des capacités fortement contraintes du fait d'un manque d'effectifs imposant, de fait, des gels de lits à un niveau historiquement haut. En moyenne, 39 lits ont été fermés sur l'année soit 13,5% du capacitaire total du pôle.

Une diminution de la durée moyenne de séjour est observée dans un grand nombre de services. Néanmoins, le manque de lits d'aval pèse encore sur l'établissement avec des lits occupés durant plusieurs mois par des patients dits « bed blockers »^[1], générant une perte de recettes pour l'établissement par la réduction des capacités d'accueil de certains services, dont la Neurologie, l'Infectiologie et la Médecine Interne.

Évolution du nombre de séjours par spécialité



[1] Les « Bed Blockers » sont des patients dont la prise en charge médicale est complète mais dont l'attente de places dans une structure adaptée à la poursuite de la prise en charge accroît la durée de séjour.

[2] Hors HDJ et Polysomnographie

CAPACITAIRE

160 Lits

16 places en Hospitalisation de Jour

4 places Médecine du Sommeil

20 places d'Hospitalisation à Domicile

ACTIVITÉ

HOSPITALISATIONS COMPLÈTES	7 222
HOSPITALISATIONS DE NUIT	554
HOSPITALISATIONS DE JOUR	9 944
CONSULTATIONS EXTERNES	57 370
HOSPITALISATIONS À DOMICILE	4 613
ENDOSCOPIES	4 414



79%^[2]

TAUX D'OCCUPATION MOYEN DU PÔLE



7 jours

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR DU PÔLE

ACTIVITÉ EXTERNE

+7,09% | 2 821 007 €

Répartition de l'activité externe par spécialité

	2023	Évolution 22/23
HDJ MÉDECINE	399 564,58 €	36 487,69 €
PNEUMOLOGIE	383 574,32 €	-6 835,04 €
INFECTIOLOGIE	317 520,26 €	42 306,71 €
GASTRO-ENTÉROLOGIE	267 970,07 €	23 794,31 €
NEUROLOGIE	267 184,55 €	10 883,99 €
CARDIOLOGIE	265 039,04 €	-2 125,09 €
POLYSOMNOLOGIE	252 174,70 €	21 813,05 €
ENDOCRINO-DIABÉTOLOGIE	180 874,30 €	-4 085,08 €
MÉDECINE INTERNE	171 093,26 €	40 043,40 €
RHUMATOLOGIE	134 379,72 €	-22 280,65 €
DERMATOLOGIE	90 551,98 €	46 963,35 €
SOINS PALLIATIFS	40 329,00 €	-2 667,90 €
ADDICTOLOGIE	27 837,54 €	1 990,13 €
NÉPHROLOGIE	22 914,67 €	771,78 €

L'activité externe enregistre une belle dynamique sur la plupart des services avec une hausse particulièrement marquée pour la Dermatologie, la Médecine Interne et l'Infectiologie.





PROJETS RÉALISÉS

- 1 Création d'un poste d'infirmier de liaison en hospitalisation à domicile (HAD), intervenant de manière plus régulière auprès des services dans le but de fluidifier la prise en soin des patients en aval.
- 2 Prise en charge de la douleur et l'anxiété dans les soins des patients porteurs de plaie chronique par l'équipe mobile plaie et cicatrisation du pôle médecine.
- 3 Développement de la pratique avancée infirmière au sein du service de pneumologie et fluidification les parcours patients en maladie chronique stabilisés.
- 4 Aménagement d'un espace non utilisé en infectiologie pour accueillir les patients et leurs familles ou leur offrir un espace d'attente avant leur sortie.

PÔLE CHIRURGIE MATERNITÉ

CAPACITAIRE

51 Lits Chirurgie
21 places en Chirurgie Ambulatoire

35 Lits Maternité

ACTIVITÉ

HOSPITALISATIONS COMPLÈTES	9 960
HOSPITALISATIONS DE JOUR	5 631
CONSULTATIONS EXTERNES	57 740
INTERVENTIONS CHIRURGICALES	9 777

HOSPITALISATIONS OBSTÉTRIQUES & AMP	4 857
NAISSANCES	1 972
CONSULTATIONS EXTERNES	29 738



76%^[1]
TAUX D'OCCUPATION MOYEN DU PÔLE



3,4 jours
DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR DU PÔLE

Après de fortes perturbations liées à la crise sanitaire, le pôle poursuit sa reprise d'activité. En Chirurgie Générale et Viscérale, la durée moyenne de séjour diminue, reflétant le dynamisme des prises en charge en ambulatoires. Bien que la capacité de l'Hôpital de Jour de Chirurgie (21 lits) soit inchangée depuis 2019, l'activité y a augmenté de 14,1 % en 2023. L'hospitalisation complète en Chirurgie, hors Gynécologie-Obstétrique, a progressé de 8,6 % en volume, se rapprochant du pic atteint en 2017. La valorisation a également augmenté de 10,6 % par rapport à 2022, grâce au développement de l'activité, à la mise en place du salon d'accueil et de sortie, ainsi qu'à un effet tarifaire de 7 % depuis mars 2023. En revanche, l'activité en Gynécologie-Obstétrique a baissé de -5,2 %, mais l'évolution favorable des tarifs a permis de stabiliser la valorisation globale pour 2023.



[1] Hors HDJ

Nombre de séjours en HDJ par type d'intervention	2023	Évolution 22/23
ENDOSCOPIES DIGESTIVES ET BILIAIRES AVEC OU SANS ANESTHÉSIE	1269	69
CHIRURGIES OPHTALMOLOGIQUES ET GREFFES DE CORNÉE	1150	168
IVG	620	32
CHIRURGIES VISCÉRALES AUTRES (RATE, GRÊLE, COLON, PROCTOLOGIE, HERNIES)	404	68
CHIRURGIES AUTRES DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR ET AMPUTATIONS	374	28
CATHÉTÉRISMES VASCULAIRES DIAGNOSTIQUES ET INTERVENTIONNELS	179	63
AFFECTIONS CARDIO-VASCULAIRES	165	46
CHIRURGIES GYNÉCOLOGIQUES	156	37
AUTRES	145	23
MISE EN PLACE D'ACCÈS VASCULAIRE	142	11
AFFECTION GÉNITO-URINAIRE AVEC ACTE CLASSANT NON OPÉRATOIRES ET ENDOSCOPIE	131	52
CHIRURGIES UROLOGIQUES	127	29
CHIRURGIES VASCULAIRES	122	19
AFFECTION CARDIO-VASCULAIRE AVEC ACTE CLASSANT NON OPÉRATOIRES OU ANESTHÉSIES	100	20
ARTHROSCOPIES ET BIOPSIES OSTÉO-ARTICULAIRES	98	-21
CHIRURGIES HÉPATO-BILIAIRE ET PANCRÉATIQUE	97	21
OBSTÉTRIQUE AUTRE	63	-6
CHIRURGIES DU SEIN	53	-20
ENDOSCOPIES BRONCHIQUES, AVEC OU SANS ANESTHÉSIE	52	21
CHIRURGIES DE L'APPAREIL GÉNITAL MASCULIN	49	5
CHIRURGIES ORL STOMATO	41	3
ORL STOMATO AVEC ACTE CLASSANT NON OPÉRATOIRE ET ENDOSCOPIES	40	-2
MALADIES IMMUNITAIRES, DU SANG, DES ORGANES HÉMATOPOÏÉTIQUES, TUMEURS SID	36	22
AFFECTIONS ET TRAUMATISMES DE LA PEAU, GELURES	18	9

ACTIVITÉ EXTERNE —

-0,20% | 3 961 267€

Répartition de l'activité externe par spécialité	2023	Évolution 22/23
CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE & OBSTÉTRIQUE	1 637 884,00 €	-38 230,43 €
OPHTALMOLOGIE	801 197,10 €	12 488,28 €
CHIRURGIE GÉNÉRALE & VISCÉRALE	615 954,53 €	16 254,96 €
CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE & TRAUMATOLOGIE	307 246,88 €	-22 230,49 €
ANESTHÉSIE	300 568,44 €	1023,63 €
ORL & STOMATOLOGIE	293 919,56 €	22 832,53 €
BLOC OPÉRATOIRE	3 448,85 €	166,10 €
HDJ CHIRURGIE	1048,33 €	-80,11 €

Le Pôle enregistre un léger recul de l'activité externe de -0,2% en valorisation. La reprise d'activité est visible en Chirurgie Générale et Viscérale, en Ophtalmologie et en ORL.



PROJETS RÉALISÉS

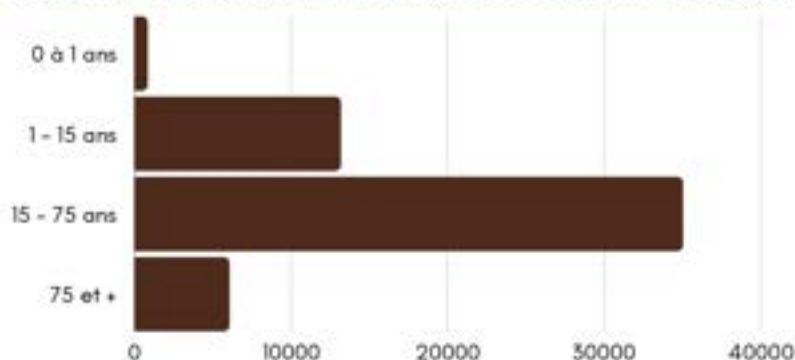
- 1** Amélioration du suivi des indicateurs
 - Appels J-1/J+1 des patients UCA (Unité Chirurgie Ambulatoire)
 - Pilotage de l'activité du bloc opératoire (Logiciel SmartOp)
- 2** Poursuite et consolidation du développement de l'activité ambulatoire
 - Développement de la marche en avant
 - Projet J0 : Déploiement des salons d'accueil et de sortie
- 3** Redynamisation de la RAAC
- 4** Développement de l'activité chirurgicale
 - Extension du plateau technique opératoire et obstétrical

PÔLE SOINS CRITIQUES

Le pôle enregistre une baisse du nombre et de la durée moyenne de séjour impactant l'ensemble des services. Le taux d'occupation du pôle évolue et une intensification de l'activité de l'Unité de Soins Intensifs Neuro-Vasculaire (USINV) et de la Réanimation est observée. Le volume d'activité du service de Pédiatrie-Néonatalogie enregistre une baisse avec -1,8% en volume et -9,6% en valorisation. Cette diminution s'explique par une baisse de la valorisation de la surveillance pédiatrique continue de -70%. Une grande partie de cette baisse est compensée par la hausse importante de 20,45% de la valorisation des prises en charge pédiatrique.

Le nombre de passages aux Urgences enregistre un net recul de -13% suite à la mise en place de la régulation des flux par le Centre 15 de 18h à 8h à partir de juin 2023. La baisse d'activité se traduit par un léger recul de l'activité de l'Unité Médicale d'Orientation (-1% en volume et -1,4% en valorisation) et davantage de passages externes que d'hospitalisations. Les principaux services ayant pris en charge des patients issus des Urgences sont la Pédiatrie (21%), la Chirurgie Orthopédique et Traumatologique (13,2%). Le nombre d'interventions du SMUR enregistre également une baisse de -7% par rapport à 2022.

Répartition des patients aux urgences par tranches d'âges



[1] Unité de Soins Intensifs de Cardiologie
[2] Unité de Soins Intensifs Neuro-Vasculaire

CAPACITAIRE & ACTIVITÉ

RÉANIMATION

- 12 lits
- 652 séjours

USIC^[1] / USINV^[2] SOINS CONTINUS

- 9 lits
- 880 séjours

PÉDIATRIE

- 4191 consultations externes
- 22 lits
- 2 451 séjours

NÉONATOLOGIE

- 12 lits
- 338 séjours

UNITÉ MÉDICALE D'ORIENTATION

- 3 234 séjours

URGENCES

- 58 106 passages
dont 11 755 suivis d'hospitalisations
- 2 051 sorties SMUR



76%

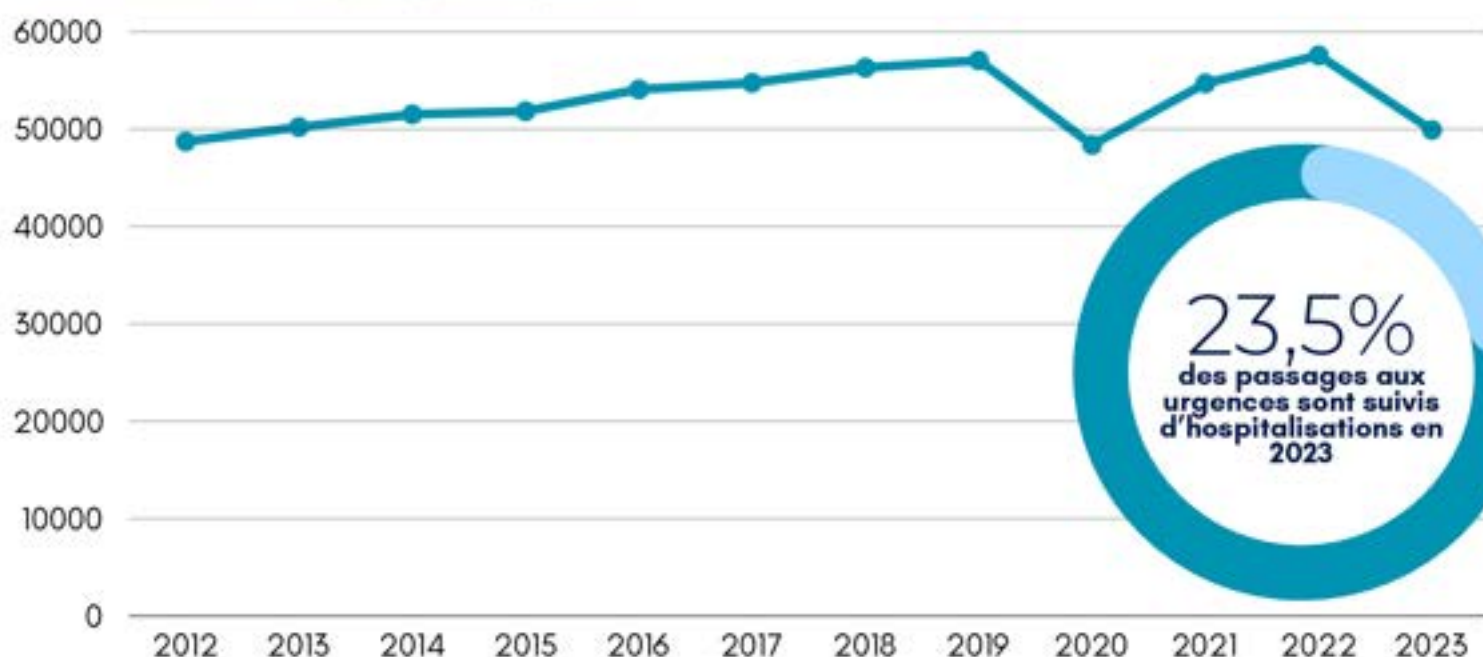
TAUX D'OCCUPATION MOYEN DU PÔLE



3 jours

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR DU PÔLE

Évolution du nombre de passage aux urgences



ACTIVITÉ EXTERNE

-4,10% | 4 716 958€

	2023	Évolution 22/23
URGENCES	4 331 154,62€	-195 688,11€
UNITÉ SANITAIRE EN MILIEU PÉNITENTIAIRE (USMP)	194 407,14€	-12 978,08€
ENFANTS	191 396,68€	6 828,26€

L'activité externe recule du fait de la diminution du nombre de passages aux urgences.



PROJETS RÉALISÉS



- 1 Mise en place de l'activité PMO (Prélèvement Multi-Organes) à partir du service de réanimation
- 2 Développement des actions de santé publique au sein de l'USMP (Unité sanitaire en milieu pénitentiaire) avec l'intervention dentiste et sage-femme
- 3 Mettre en œuvre la consultation médicale spécialisée au sein de l'USMP, afin de réduire les extractions
- 4 Formation de deux infirmiers en Pratiques Avancées aux urgences

PÔLE GÉRIATRIE

L'activité augmente sur les deux activités du pôle en 2023. Le court séjour Gériatrique (CSG) enregistre une augmentation de 16 % du nombre de séjours et de 21 % de la valorisation, en raison d'une augmentation capacitaire et de l'évolution favorable des tarifs. Une hausse de 30% du nombre de séjours et de 16% de la valorisation sont notées sur L'Unité Hospitalière de Psycho-Gériatrique (UHPG). La part des séjours de sévérité 3-4 demeure supérieure à 70% sur le CSG mais diminue sur l'UHPG (48,6%). Après avoir subi une forte hausse de la durée moyenne de séjour en 2022 principalement du fait de tensions sur le capacitaire dans les EHPAD, entraînant des délais d'attente plus longs pour l'obtention de lits d'aval, une amélioration est observée. Compte tenu de l'augmentation capacitaire intervenue en fin d'année 2023, le taux d'occupation diminue mais demeure supérieur à 100%.

L'activité des Résidences EHPAD, demeure toujours sous tension du fait des difficultés de recrutement de personnel soignant mais enregistre toutefois une reprise en 2023 (+3 % de journées réalisées). Le taux d'occupation s'améliore à Bonneville et Marnaz, tandis que la situation demeure plus difficile à Ambilly, avec des lits gelés en hébergement temporaire (5) et hébergement permanent (20), faute d'effectifs paramédicaux suffisants.

CAPACITAIRE & ACTIVITÉ

COURT SÉJOUR

- 21 lits
- 668 séjours

UHPG^[1]

- 12 lits
- 1 537 séjours

CONSULTATION EXTERNES

1 583

RÉSIDENCES EHPAD

- AMBILLY : 85 lits – 21 097 journées
- BONNEVILLE : 88 lits – 30 530 journées
- MARNAZ : 80 lits – 24 561 journées



102%^[2]

TAUX D'OCCUPATION MOYEN DU PÔLE



10 jours^[2]

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR DU PÔLE

+30,63% | 200 000€

ACTIVITÉ EXTERNE

	2023	Évolution 22/23
UHPG	165 700,00€	47 400,00€
CSG & CONSULTATION MÉMOIRE	34 300,00€	-500,00€

L'activité externe se stabilise sur les consultations et poursuit son développement sur l'UHPG. En forte évolution depuis 2019, l'activité se traduit par une valorisation qui a plus que triplé par rapport à 2021. Les consultations gériatriques et mémoire sont relativement stables en valorisation.

[1] Unité Hospitalière Psycho-Gériatrique

[2] Hors UHPG et EHPAD



PROJETS RÉALISÉS

- 1 Mise en place de l'externalisation de la DDN (Dispensation à Délivrance Nominative) pour les 3 Résidences EHPAD via l'achat d'un robot
- 2 Pérennisation du fonctionnement de la filière gériatrique aux urgences et ouverture sur 5 jours
- 3 Ouverture de la Plateforme de Répit pour Aidant en lien avec les Hôpitaux Locaux
- 4 Ouverture du Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) sur la Résidence EHPAD de Marnaz

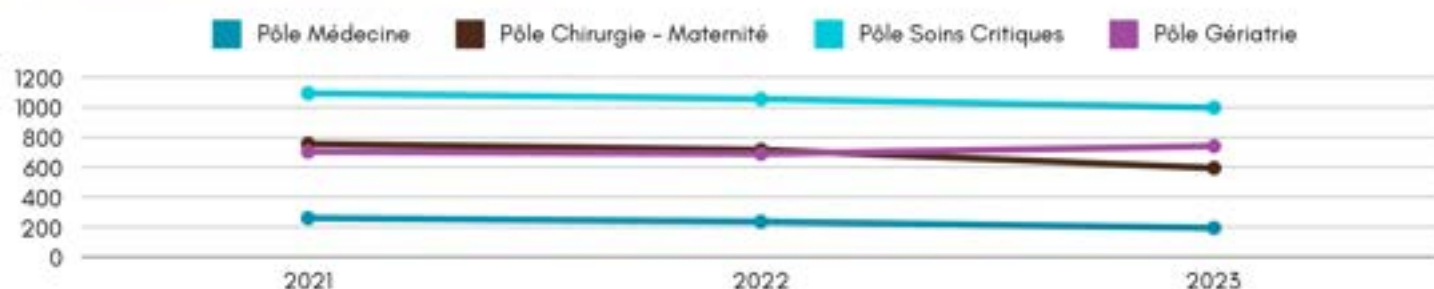
PÔLE MÉDICO-TECHNIQUE

PHARMACIE

- Les consommations de molécules onéreuses (MO) augmentent en lien avec l'activité de chimiothérapie :
 - MO : 14 538 443 € | +11% par rapport à 2022 ^[1]
 - MO : 2 801 491 € | +49% par rapport à 2022 ^[1]
- La rétrocession de médicaments enregistre un recul de -21.75% (6 649 963 €).
- La consommation de Dispositifs Médicaux Implantables (DMI) enregistre une hausse avec 1 803 825 € contre 1 718 704 € en 2022 (soit +5%), en cohérence avec l'évolution de l'activité opératoire.

LABORATOIRE

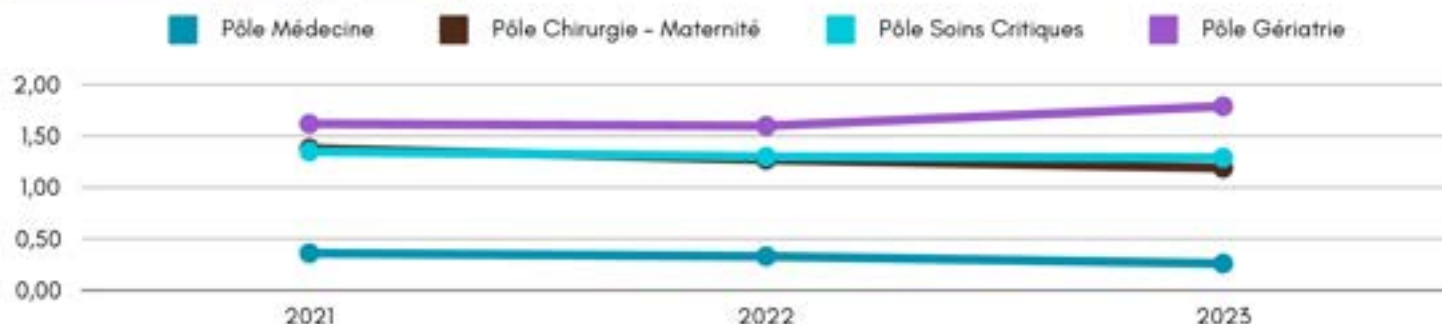
Nombre de B (actes de laboratoire)/RUM



IMAGERIE

- IRM : 3 915 examens | -37% par rapport à 2022
- Scanner : 14 165 examens | niveau stable par rapport à 2022
- Imagerie conventionnelle : 39 107 actes | -8,6% par rapport à 2022 principalement en conséquence du manque de radiologues mais également d'un recul généralisé de l'activité conventionnelle.

Nombre d'actes d'imagerie/RUM



MÉDECINE NUCLÉAIRE

- 6 517 actes (hors activité libérale) | + 17% par rapport à 2022

TRANSPORTS SANITAIRES

- 3 196 trajets sont recensés en 2023 dont 16% en Soins Critiques, 64% Médecine et 20% Chirurgie.

BRANCARDAGES

- 109 308 trajets sont recensés en 2023 dont 51 831 en imagerie, 47 522 aux urgences et répartis entre les pôles Soins Critiques (42%), Médecine (34%) et Chirurgie (24%).

PROJETS RÉALISÉS

- 1 Pharmacie : acquisition du robot de dispensation nominative
- 2 Laboratoire : élaboration du projet médical partagé
- 3 Imagerie : mise en place de la téléimagerie dans le service afin de répondre à la baisse des effectifs médicaux
- 4 Transports sanitaires : augmentation des transports en interne



A male medical professional with dark hair and a beard, wearing a white lab coat and a stethoscope, is focused on examining a patient's arm. The patient is wearing a red short-sleeved shirt and a black wristwatch. The background is a blurred clinical setting. The word "EXCELLENCE" is overlaid in white capital letters on a teal horizontal bar.

EXCELLENCE

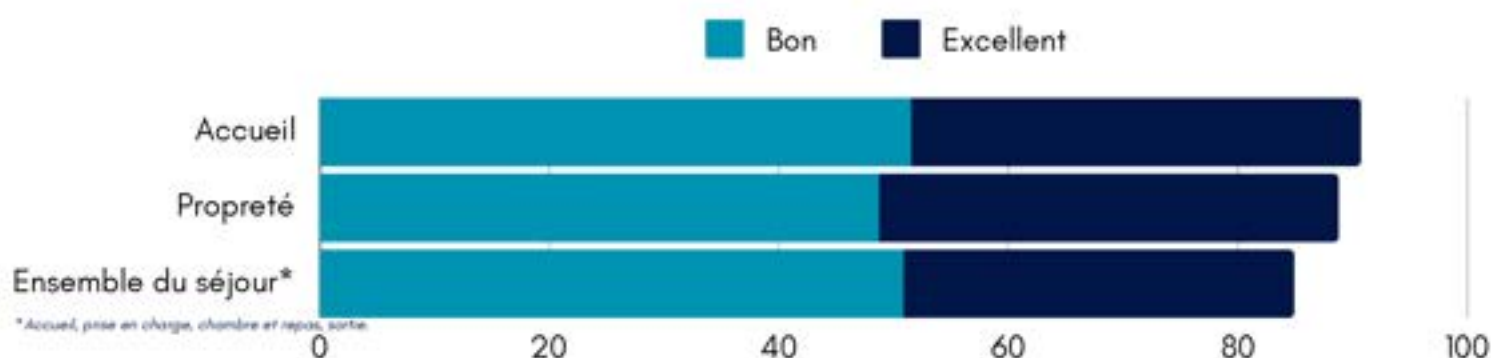
Le bien-être des patients et des résidents, ainsi que l'amélioration continue des pratiques, sont au cœur de nos priorités. Les professionnels du CHAL, dans la diversité de leurs métiers, sont garants de la qualité et de la sécurité des soins. Pour cela, ils travaillent en étroite collaboration avec les usagers et s'appuient sur un dispositif de formation continue large, spécifiquement adapté, pour renforcer leurs compétences et ainsi faire évoluer les protocoles.

QUALITÉ

Le service Qualité - Gestion des Risques assure des missions essentielles, en étroite collaboration avec les équipes soignantes, administratives et techniques, pour évaluer et garantir, la qualité et la sécurité des soins. Ses missions incluent la supervision des démarches de certification, l'organisation des audits, le recueil et l'évaluation des indicateurs selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé, ainsi que l'analyse des événements indésirables et la cartographie des risques avec l'élaboration du plan de gestion des tensions hospitalières et des Situations Sanitaires Exceptionnelles, en conformité avec le guide ORSAN. Le service veille également à l'actualisation et à la diffusion des documents de référence de l'établissement.

E SATIS

Au-delà des soins purs, la qualité de la prise en charge au CHAL s'appuie également sur l'expertise et l'engagement des équipes en charge de la maintenance, de la logistique (restauration, blanchisserie, magasin), du bio-nettoyage, de la sécurité et de la sûreté. En 2023, le service technique a effectué environ 9 800 interventions de maintenance, de jour comme de nuit, y compris les week-ends et jours fériés. Parallèlement, les équipes du service Sécurité-Sûreté ont effectué près de 10 900 interventions, dédiées à la sécurité des personnes et des biens au travers de la prévention incendie, l'accueil, l'appui aux services et le contrôle des accès.



IQSS

330 dossiers audités dans le cadre du recueil des Indicateurs pour la Qualité et la Sécurité des Soins (IQSS) permettant d'évaluer un état de santé, une pratique, une organisation ou la survenue d'un événement, ainsi que son évolution dans le temps.

CULTURE SÉCURITÉ

Après une baisse du nombre de signalements en 2020 (crise sanitaire) et 2021 (changement de logiciel), 2023 confirme l'augmentation du nombre de signalements d'événement indésirables avec **727 Fiches d'Événement Indésirable** (FEI) enregistrées, contre 588 en 2022 :

- 582 relatives aux parcours patient
- 12 événements indésirables graves
- 43 événements indésirables médicamenteux
- 12 signalements réformés (doublons ou événements hors champ de la gestion des risques)

GESTION DOCUMENTAIRE

1672 documents référencés sur la base documentaire ENNOV à la fin de l'année 2023.

ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES

Outil de pilotage pour les trios de pôles (Chef de Pôle, Cadre Supérieur de Santé, Directeur), le panorama des risques est présenté sous forme d'infographie et édité trimestriellement. Le document fournit un état des lieux des FEI enregistrées et traitées, tout en rappelant les règles de signalement des événements indésirables.

SÉCURITÉ DES SOINS

Pour la première fois, le CHAL s'est engagé dans la campagne nationale de mesure de la culture de sécurité des soins proposée par la Haute Autorité de Santé et la FORAP (Fédération des Organismes Régionaux et territoriaux pour l'Amélioration des Pratiques en santé), avec l'appui du CEPRAAL (Coordination pour l'Évaluation des Pratiques Professionnelles en Auvergne-Rhône-Alpes). 11 services ont participé à cette enquête organisée du 15 mai au 30 juin 2023.



RELATIONS USAGERS

La Commission des Usagers (CDU) est chargée de veiller au respect des droits des usagers de l'hôpital, contribuer à l'amélioration de l'accueil des usagers, la prise en charge et de la qualité des soins. Dans le cadre de ses missions, la CDU a instruit 80 réclamations en 2023 (Pôle Chirurgie - 20, Pôle Soins Critiques - 50, Pôle Médico-Technique - 6, Pôle Médecine - 19, Autres secteurs - 1).



Répartition des motifs de réclamation

Principaux motifs de réclamation		Courriers
Accueil et administration	Attente	4
	Accueil	2
	Facturation	5
Prise en charge médicale	Contestation du diagnostic	6
	Divergence sur les actes médicaux	14
	Relation avec le médecin	6
	Information du patient, de la famille	3
	Prise en charge de la douleur	6
	Coordination des soins	5
	Accompagnement fin de vie	2
	Accident thérapeutique/séquelles	1
Prise en charge paramédicale	Relation avec le personnel soignant	13
	Qualité des soins	3
	Nursing surveillance	1
	Organisation des examens	0
	Divergence sur les actes paramédicaux	2
	Information du malade, de la famille	2
	Prise en charge de la douleur	1
	Autre motif	0

Une réclamation peut concerner plusieurs pôles et plusieurs motifs sont possibles par plainte.

PAROLES D'USAGERS

En collaboration avec le service Communication, les témoignages de satisfaction et d'encouragement recueillis sont partagés avec les professionnels et les usagers de l'établissement sous la forme d'un affichage de verbatims diffusé ponctuellement. L'écoute et l'analyse de la satisfaction des patients prend donc désormais en compte les retours positifs !

FORMATION

L'organisme de formation du CHAL qui intègre l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants, la Formation professionnelle continue, est depuis Mars 2021, entré dans le processus de certification QUALIOPI. Après une première certification sans non-conformité fin novembre 2021, l'organisme de formation s'est vu confirmé dans la qualité de son fonctionnement, de son organisation pédagogique et de sa démarche d'amélioration continue, suite à l'audit de surveillance d'Avril 2023.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

Avec un taux de réussite affiché de 93 %, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers et d'Aides-Soignants est reconnu pour ses pratiques pédagogiques innovantes adaptées aux besoins des professions.

Parmi ces pratiques pédagogiques figurent l'apprentissage ludique, la simulation en santé, ainsi que des missions de prévention et de promotion de la santé auprès de divers publics, grâce à des partenariats entre l'IFSI-IFAS et les établissements d'enseignements généraux et professionnels. L'Institut veille également à sensibiliser les apprenants aux handicaps et participe aux divers événements annuels majeurs tels qu'Octobre Rose.

FORMATION INFIRMIÈRE

111 places attribuées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

Filière Formation Professionnelle Continue (FPC)

26



Filière Parcoursup
83

IFSI-IFAS

93% DE TAUX DE RÉUSSITE

DIPLÔMÉS

- **ÉTUDIANTS INFIRMIERS** 79
- **ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS** 67

FORMATION PROFESSIONNELLE

BUDGET	1 645 511,49 €
FORMATIONS DÉLIVRÉES	2771
DU ENGAGÉS	13
PROMOTIONS PROFESSIONNELLES EN COURS	38
CONTRATS D'APPRENTISSAGE	10
FORMATION DES PRATICIENS	80
o dont 15 pour un DU/DIU	

FORMATION AIDE-SOIGNANTE

La sélection des candidats se fait sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation. Cette sélection est réalisée par un jury composé d'un formateur et d'un aide-soignant. 80 places sont attribuées par la Région dont 20% sont réservées aux agents relevant de la Formation Professionnelle Continue (FPC).

ATTRACTIVITÉ

Intrinsèquement lié à la fidélisation, l'attractivité de notre établissement repose sur une gestion efficace des ressources humaines, financières et matérielles. Cela se traduit par une politique de Qualité de Vie au Travail ambitieuse, un dialogue social responsable, l'innovation en santé par la recherche clinique, le développement de l'offre de soins et les investissements dans des technologies modernes, au bénéfice direct des professionnels et des patients du territoire.

POLITIQUE SOCIALE

Le fil rouge de la politique sociale du CHAL reste la recherche de leviers visant à soutenir l'attractivité et la fidélisation des professionnels par la mise en œuvre du Plan Attractivité & Fidélisation RH qui complète les mesures des accords du Ségur de la Santé de 2020 via :

- L'alignement des rémunérations des personnels contractuels pour les professionnels soignants, en septembre 2023.
- L'évolution de la valeur du point d'indice, la revalorisation des dimanches et fériés et l'extension de la prime « Soins Critiques » à tous les personnels affectés à ces secteurs.
- Le recours à la mesure de CDIisation pour la plupart des métiers en tension.
- La réservation de 10 berceaux à l'extérieur, en complément des 34 berceaux de la crèche hospitalière,
- La convention de coopération avec CDC Habitat permettant aux professionnels d'accéder aux logements sociaux et intermédiaires dont les loyers sont 10 à 15 % inférieurs à la valeur du marché, sans frais d'agence, de manière privilégiée et prioritaire.
- La mise en œuvre, depuis le 1^{er} décembre 2023, de l'indemnité de résidence au taux de 3 %,
- L'adoption des Lignes Directrices de Gestion (LDG), pour la période 2023-2026, afin de mieux valoriser la compétence des professionnels.

RESSOURCES HUMAINES MÉDICALES

En 2023, la tendance globale est à la consolidation des équipes médicales. Le recrutement a permis de consolider les équipes d'Anesthésie, du Court Séjour Gériatrique, de Médecine interne, de Soins Palliatifs et de l'Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire notamment, mais également de renforcer les services de Pédiatrie, de Gynécologie-Obstétrique et des Urgences. L'arrivée d'une praticienne spécialisée en médecine légale sur un poste pérenne en fin d'année va également permettre de développer les prises en charge et l'expertise associées, en lien avec le CHANGE et le CHUGA.



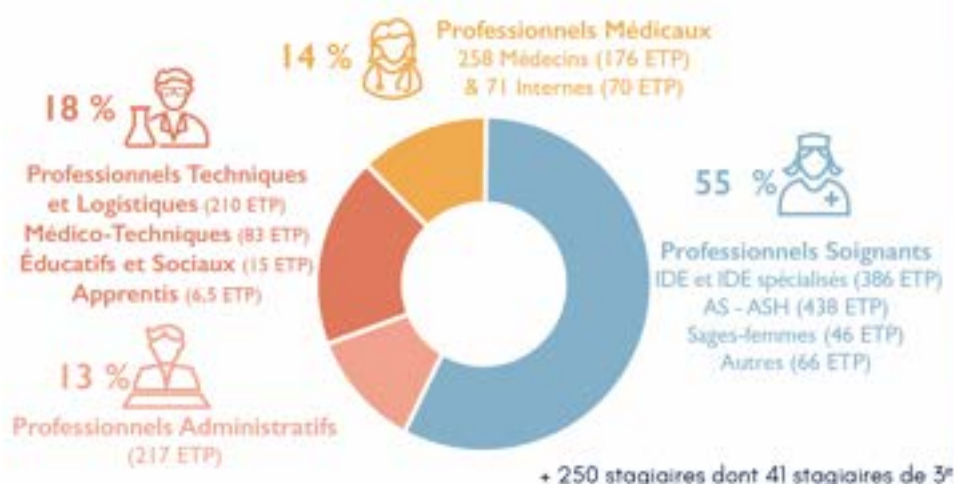
CHIFFRES CLÉS

86 606 887 €

MASSE SALARIALE 2023

1505,33

NOMBRE D'ETP RÉMUNÉRÉS



RECRUTEMENTS

334

PERSONNELS NON MÉDICAL PRATICIENS

36

DÉPARTS

375

PERSONNELS NON MÉDICAL PRATICIENS

20

22,54%

TURN OVER MOYEN ANNUEL



DISPOSITIF D'ENGAGEMENT COLLECTIF

Déployé depuis 2020, les résultats du dispositif sont très concluants tant pour les équipes porteuses de projets que pour l'ensemble de l'institution hospitalière, qui bénéficie pleinement de cette dynamique collective et vertueuse. Le dispositif d'engagement collectif encourage et valorise les projets collaboratifs imaginés et pilotés par une équipe, un service ou un pôle. Accessible à tous les professionnels, le comité innovation sélectionne les projets en liens avec : la qualité et sécurité des soins, l'évolution des organisations, la qualité de vie au travail et le développement durable.



14 PROJETS
162 000€ ATTRIBUÉS
568 PROFESSIONNELS ENGAGÉS

ACCUEIL DES INTERNES ET DES DOCTEURS JUNIORS

En 2023, la Direction des Affaires Médicales du CHAL a poursuivi la dynamique amorcée en matière d'accueil des internes et docteurs juniors, en collaboration avec la Commission Médicale d'Établissement, afin d'offrir un cadre d'apprentissage, de travail et de vie toujours plus sécurisant et attractif. La politique d'accueil a été formalisée dans une Charte et la journée d'accueil de début de semestre a été réorganisée en plusieurs temps conviviaux et informatifs. À cela s'ajoutent deux autres rendez-vous institutionnels - un point à mi-semestre et un pot de départ - qui permettent d'intégrer les retours en continus, complétés par les feedbacks réguliers au sein des services. Dans le cadre de leur stage, chaque praticien en formation bénéficie d'une adresse mail professionnelle depuis novembre 2023 et une vigilance particulière est portée au respect du temps de travail et à la satisfaction des internes ou faisant fonction et Docteurs Juniors. Ainsi, **46 % des internes ou faisant fonction et docteurs juniors expriment le souhait de revenir effectuer un stage, 42 % pourraient envisager des remplacements, et 35 % souhaitent éventuellement obtenir un poste au CHAL à l'issue de leurs études.**

RECHERCHE

L'activité de recherche du CHAL est organisée à l'échelle du territoire au sein d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS). La participation du CHAL au Groupement de Coopération Sanitaire Recherche Clinique des Deux Savoie (RC2S), créé fin 2022, a permis de mutualiser les forces en présence avec les établissements du GHT Léman Mont-Blanc, le Centre Hospitalier Annecy Genevois et le Centre Hospitalier Métropole Savoie. Cela a contribué à atteindre collectivement les seuils d'inclusions et de publications nécessaires pour bénéficier des crédits MERRI (Missions d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation). Grâce à cette collaboration, le GHT Léman Mont-Blanc a doublé les crédits MERRI perçus en rapport avec le développement de son activité de recherche et a reçu 387 000 euros de recettes grâce à l'agrégation des scores (vs 180 000 € en 2022). Le GCS RC2S, constitué autour d'un Comité scientifique, d'un Comité restreint et d'une Assemblée générale, travaille actuellement à l'élaboration de projets communs et à la mise en place d'une unité de promotion transversale. Dans ce cadre, le Comité scientifique du GHT Léman Mont-Blanc s'est réuni mensuellement pour apporter une réponse et un appui aux praticiens qui s'investissent dans des études cliniques et des publications, mais également aux médecins en formation.



INVESTISSEMENTS

Dans le cadre du plan global de financement pluriannuel (PGFP) 2023-2027 du CHAL, la Direction des Finances et du Contrôle de Gestion, en lien avec la Direction des Services Techniques et des Travaux, la Direction des Achats et Ressources Logistique et la Direction des Systèmes d'Information, assure le pilotage de la stratégie financière du CHAL et participe aux nombreux projets d'investissements. Elle assure le maintien des équilibres budgétaires et du dialogue de gestion avec les services. Ce degré d'exigence permet d'assurer le financement de la mise en œuvre du projet d'établissement et des opérations majeures dans le cadre du Bail Emphytéotique Hospitalier.



[1] Les Établissements Publics de Santé (EPS) peuvent établir une forme de partenariat avec des investisseurs privés par le biais d'un Bail Emphytéotique Hospitalier (BEH) pour construire ou moderniser leurs équipements (biens immobiliers), lesquels EPS récupérant la pleine propriété de ces derniers au terme du bail.

TRAVAUX

Dans la continuité de la dynamique impulsée par la Direction pour répondre aux enjeux et besoins de la population du territoire, les services techniques et travaux ont travaillé sur 2 projets principaux en 2023.

OPÉRATION D'ADAPTATION ET D'EXTENSION DU PLATEAU TECHNIQUE

Avec la construction d'une extension de 2400 m² répartis sur 3 étages, couplées à la restructuration de 3200 m² de locaux existants, ces nouvelles surfaces permettront de transformer les organisations et de moderniser les infrastructures du CHAL, améliorant ainsi la prise en charge des patients et la qualité de vie au travail des professionnels.

Cette opération se distingue par son envergure, son mode opératoire et la nature des services concernés. Réalisés en site occupé, les travaux nécessitent une organisation rigoureuse pour maintenir les urgences, le bloc opératoire, le bloc obstétrical, le laboratoire et la pré-stérilisation en activité.

À terme, l'extension du plateau technique permettra :

- L'agrandissement du service des Urgences pour répondre aux besoins du territoire
- L'adaptation du bloc opératoire pour développer les activités de jour en ambulatoire et l'ouverture d'une salle hybride équipée d'un scanner
- La création de nouveaux espaces dédiés à la gynécologie-obstétrique, avec une nouvelle salle de pré-travail installée au niveau du bloc obstétrical
- Le réaménagement de la pré-stérilisation

L'année 2023 a permis de finaliser la structure de ce **projet de 29 millions d'euros** soutenu à hauteur de 3 millions d'euros par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

RECONSTRUCTION DE L'IFSI-IFAS

Fruit de la collaboration entre le CHAL et Annemasse Agglo, ce projet répond aux besoins respectifs des deux institutions. Il contribue aussi au rayonnement des métiers du soin, du territoire et de la politique régionale en matière de développement de la formation supérieure.

Le nouveau bâtiment a été conçu et dimensionné pour permettre la formation complète de près de 800 étudiants, avec une répartition en trois promotions à terme de 120 à 140 étudiants en soins infirmiers, 100 élèves aides-soignants, ainsi que 250 étudiants inscrits dans les différentes formations Grand Forma.

Le futur bâtiment, d'une surface d'environ 4000 m², sera composé des locaux du CHAL destinés aux besoins du futur IFPS (environ 2300 m² comprenant des salles adaptées aux formations dispensées par l'Institut, un centre de documentation moderne, des bureaux...) et des locaux dédiés à Annemasse Agglo. Des locaux mutualisés d'une superficie de 1400 m² regrouperont l'accueil, le grand amphithéâtre de 250

places, l'espace de restauration, les locaux logistiques et techniques, ainsi que les espaces dédiés à la vie étudiante, le foyer et l'espace détente.

Le coût total de l'opération comprenant les études et les travaux s'établit à **20 millions d'euros toutes taxes et dépenses comprises**. Financée à hauteur de 50% par le CHAL et 50 % par Annemasse Agglo, le projet bénéficie du soutien indispensable de la Mairie d'Ambilly par la mise à disposition du foncier, du Conseil Départemental de Haute-Savoie à hauteur de 4,2 millions d'euros (y/c mobilier), de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 5,4 millions d'euros, de l'Agence Régionale de Santé et de l'État.

La première pierre a été posée le 21 juin 2023, la fin des travaux prévue pour le second semestre 2025, permettant ainsi aux étudiants de disposer d'un nouvel espace d'enseignement dès la rentrée de septembre 2025.



ACHATS

Les investissements au CHAL en 2023 ont porté sur le renouvellement d'équipements acquis à l'ouverture du CHAL en 2012, incluant des laves-bassins, distributeurs de boissons, et chariots-repas. Le parc automobile continue à évoluer avec l'acquisition d'un nouveau véhicule UMH (Unité Mobile Hospitalière) et l'achat de véhicules à faibles émissions. Au niveau de l'hôtellerie-restauration, l'année a été fortement marquée par la situation inflationniste majeure touchant l'ensemble des produits de restauration. Cette situation a imposé le repli de l'engagement opéré précédemment sur les mesures en faveur de la loi EGAlim, et a nécessité un apport budgétaire complémentaire malgré une activité en baisse en lien avec la fermeture de lits. Le magasin a amélioré l'efficacité logistique grâce à l'acquisition d'une filmeuse automatique pour les livraisons externes.

LE PLAN ANNUEL D'ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL ET HÔTELIER 2023 A ÉTÉ RÉALISÉ À PRÈS DE 90 %, POUR UN MONTANT TOTAL DE PLUS DE 800 000 €.

[1] Loi visant à protéger la rémunération des agriculteurs adoptée le 18 octobre 2021. Cette loi dite « EGAlim 2 » vient compléter et renforcer la loi du 30 octobre 2018 (dite « EGAlim »), dont l'objectif était d'améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire.

Le secteur biomédical a réalisé plus de 95 % du plan d'équipement, portant l'investissement de 2023 à plus de 2,7 millions d'euros. Parmi les projets majeurs réalisés figurent le remplacement de l'IRM du GCS, le remplacement d'un amplificateur de brillance au bloc opératoire, ainsi que l'acquisition d'un échodoppler, d'un nouveau microscope ophtalmique et d'un nouvel échographe pédiatrique.

SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2023, sous l'impulsion de l'Agence du Numérique en Santé (ANS), l'accent a été mis sur la simplification des accès des patients à leurs données médicales et sur l'interopérabilité des systèmes notamment via Mon Espace Santé. Dans ce cadre, la DSI a mis en œuvre un plan d'action complet pour sécuriser l'identification des patients, alimenter de façon standardisée le DMP (lettres de sortie, ordonnances, résultats de biologie, compte-rendus d'imagerie) et promouvoir la messagerie sécurisée de santé.

DPI DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ

Déployé au CHAL via le logiciel EASILY, le DPI regroupe désormais toutes les fonctionnalités clés nécessaires à la gestion des dossiers de soins, des urgences, des prescriptions médicamenteuses, ainsi que les dossiers des résidents des EHPAD. Cet outil intègre également le Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information (PMSI) permettant ainsi le codage des actes pour une juste facturation. Il évolue en fonction des réglementations et des besoins pratiques.

Commencé en 2022 et achevé fin 2023, le déploiement du même DPI a été réalisé par les 7 établissements membres du Groupe public GHT Léman Mont-Blanc. Cette convergence permet de favoriser les échanges entre professionnels de santé. Dans ce cadre, le socle technique « HYBRID » a été installé et paramétré afin que les équipes de soins réparties sur le territoire puissent, pour un patient donné, consulter l'ensemble des documents médicaux nécessaires à sa prise en charge.

En parallèle, le CHAL a développé son offre en matière de prise de rendez-vous en ligne, de téléexpertise et paramétrer la gestion des lits informatisée en temps réel, tout en soutenant les professionnels hospitaliers et libéraux dans l'usage des outils numériques, en partenariat avec le GCS SARA, afin de démocratiser les pratiques en e-santé.

L'équipe de la Direction des Systèmes d'Informations assure le paramétrage du Dossier Patient Informatisé (DPI), la diffusion des différents modules du DPI EASILY au sein de l'établissement et l'accompagnement les professionnels de santé à une utilisation efficiente. La DSI garantit le bon fonctionnement et la sécurité de toute l'infrastructure technique, des outils informatiques ainsi que de l'ensemble des logiciels composant le Système d'Information Hospitalier (SIH).

A photograph of four healthcare workers, three women and one man, standing in a row. They are all wearing white scrubs and smiling. The woman on the far left has a blue surgical mask pulled down under her chin. Each person is holding a bouquet of flowers wrapped in bright green paper. The bouquets contain various types of flowers, including tulips and roses. In the background, a large framed picture of a sunset over a body of water is visible on the wall. A semi-transparent blue banner with the word 'PARTAGE' in white capital letters is overlaid across the middle of the image.

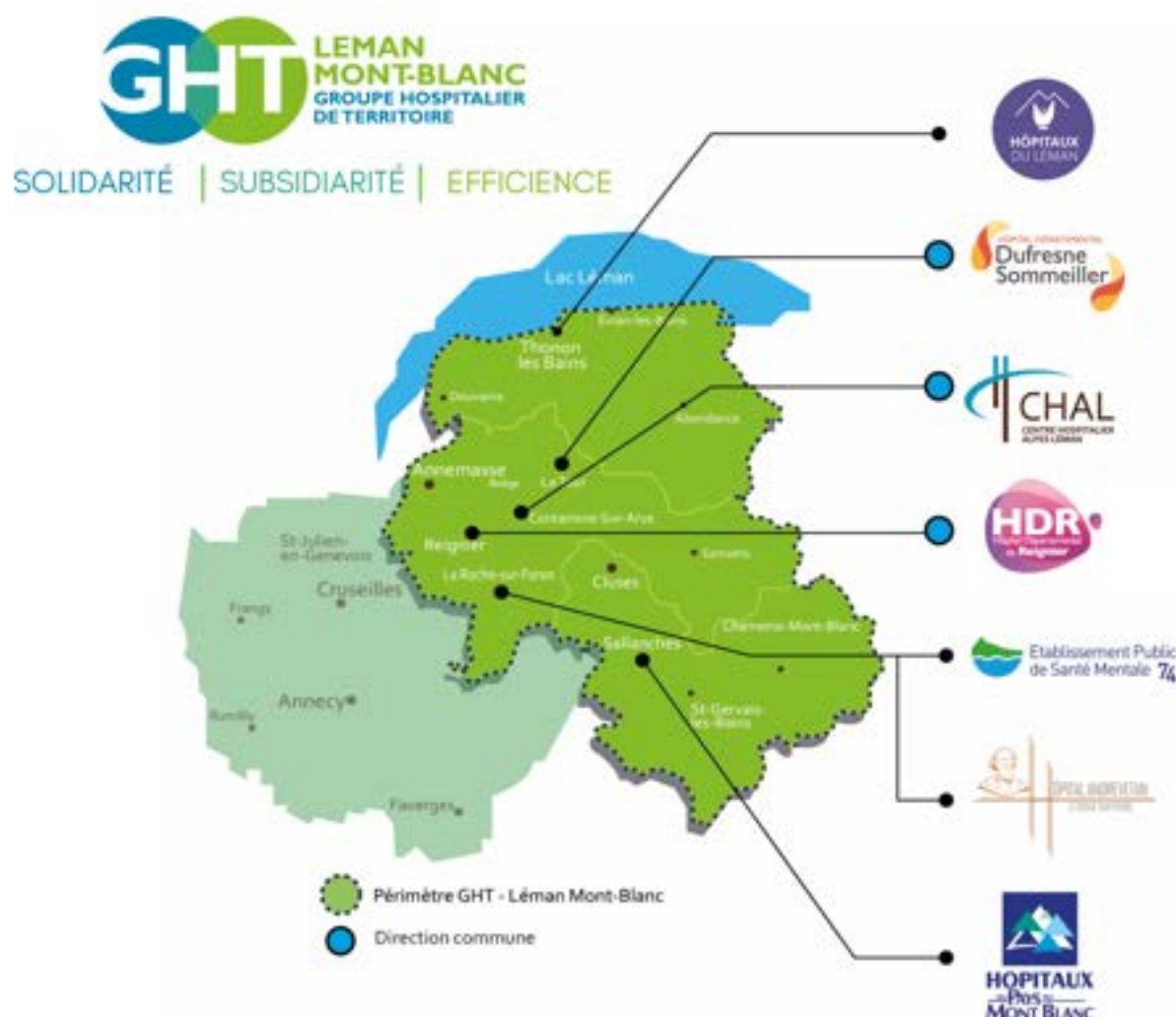
PARTAGE

Coopération active entre structures de santé publiques et privées, professionnels libéraux, institutions ainsi que représentants de l'État, visant à optimiser et mutualiser les ressources pour garantir une prise en charge coordonnée et continue, par la mise en place de filières structurées complétées par des parcours de soins fluides et lisibles. Fondé sur la solidarité, l'échange et l'entraide, le partage est une valeur essentielle pour un système de santé efficient, accessible et durable. Cette valeur intègre également la responsabilité sociale et environnementale du CHAL qui, portés par ses professionnels engagés, adopte des pratiques responsables, tant sur le plan social (égalité d'accès aux soins, diversité, inclusion) qu'environnemental (mobilités douces, gestion des déchets).

COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Pour garantir une offre de soins équilibrée, solidaire et graduée sur l'ensemble du département de la Haute-Savoie, le CHAL collabore étroitement et quotidiennement avec les établissements membres du GHT Léman Mont-Blanc, ainsi que les structures de soins publics, privées et les professionnels libéraux. Cette coopération inclut également les partenaires institutionnels, les élus locaux, et les associations, contribuant ainsi à la création d'un maillage territorial fort, au bénéfice direct des patients.

Dans le cadre des actions du GHT Léman Mont-Blanc, une attention particulière est portée aux enjeux démographiques médicaux, le territoire couvert regroupant plus de 500 000 habitants. En tant qu'établissement support du GHT, le CHAL s'attache à optimiser l'efficacité des actions communes et à renforcer les synergies avec les autres structures de santé et les professionnels de la médecine de ville. Avec plus de 5 000 professionnels, dont 500 médecins, 2 700 lits et places, la stratégie du groupe public s'affirme à travers plusieurs actions concrètes déployées dans les différentes filières identifiées dans le Projet Médical Partagé (PMP), adopté en juin 2017. Ensemble, les sept établissements du GHT accueillent annuellement plus de 100 000 hospitalisations et 150 000 passages aux urgences, pour un budget consolidé de près de 500 millions d'euros.



75% DES ACTIONS ET DES PROJETS PRÉVUS AU PMP ONT ÉTÉ MIS EN ŒUVRE À FIN 2023.

Dans la continuité du PMP, un nouveau Projet Médico-Soignant Partagé (PMSP) pour 2024-2028 est en cours de préparation. Pour cela un Comité de Pilotage (COPIL) a été constitué en juin 2023. 7 axes filières prioritaires ont été identifiées : Médecine/Soins Palliatifs, Chirurgie, Soins critiques/Urgences, Femme/Mère/Enfant, Santé mentale, SMR/Personnes-âgées/Handicap, et Médico-Technique. Les volets spécifiques tels que l'attractivité, la fidélisation, la qualité et sécurité des parcours de soins seront intégrés et travaillés de manière transversale.

Parallèlement, la Commission Médicale de Groupement (CMG) du GHT Léman Mont-Blanc, présidée depuis 2022 par le Docteur Grégoire Théry, gynécologue-obstétricien, avec le soutien de son vice-président, le Docteur Jean-Sébastien Petit, réanimateur, a poursuivi les travaux de ses cinq sous-commissions médicales en synergie avec l'élaboration du nouveau PMSP.

FILLIÈRES DE SOINS

URGENCES

- Constitution du COPIL Loi RIST en lien avec l'ARS
- Sanctuarisation des lignes de SMUR et de SAUV via la Prime de Solidarité Territoriale (PST)
- Partage des plannings médicaux pour anticiper des périodes de tensions et organiser la solidarité territoriale
- Participation des établissements MCO du GHT Léman Mont-Blanc au congrès SFMU des Urgences
- Déploiement de la régulation des Urgences via le centre 15 pour l'ensemble des hôpitaux publics et privés de la Haute-Savoie
- Élaboration d'un protocole de régulation du flux des urgences entre le CHAL et l'HPPS
- Formation de deux infirmiers en pratique avancée au CHAL
- Réflexion sur la para-médicalisation du SMUR en lien avec le SAMU74
- Labélisation de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Départemental 74 pour les violences faites aux enfants (UAPED) en lien avec le CHANGE
- Réanimation
 - Signature d'une convention avec le CHANGE pour la formation des professionnels du CHAL et la mise à disposition d'un accès au logiciel Cristal Action dans le cadre de l'activité de prélèvement multi-organes
 - Évolution de la FMIH Réanimation en FMIH Soins Critiques avec l'intégration des HPMB

ONCOLOGIE

- Déploiement des Réunions de Concertations Pluridisciplinaire (RCP)
- Évolution du Programme Personnalisé de Soins (PPS) vers une version synthétisée
- Participation au COPIL Départemental Cancérologie créé par l'ARS74
- Création d'annuaire de soins de support en Oncologie Haute-Savoie Nord
- Constitution d'un groupe de travail GHT dédié aux autorisations et en lien avec la mise en application des seuils
- Création d'un poste médical partagé en dermatologie cancérologique entre CHAL/HPMB
- Sécurisation des données de santé personnelles des patients :
 - Signature d'une convention entre ONCO AURA et les établissements de santé concernant l'utilisation des données des RCP
 - Utilisation de la messagerie sécurisée MonSisra par 70% des médecins traitants
 - Mise en place d'une procédure qualité 3C définissant les droits, devoirs et limites d'utilisation des données des patients

CHIRURGIE

- Renforcement du dispositif de coordination CHAL/HPMB/HDL/HPPS/Médecins de montagne/Centre 15/Ambulances, en Chirurgie Ortho-Traumatologie, sur la période hivernale pour l'organisation des rapatriements sanitaires et des transferts vers les autres régions en cas de saturation des blocs opératoires
- Poursuite de l'astreinte territoriale de Chirurgie Urologique entre les 3 établissements MCO du GHT
- Pérennisation de l'entraide sur la permanence des soins en Chirurgie Viscérale pour éviter le recours à l'intérim médical dans les établissements membres du GHT Léman Mont-Blanc
- Poursuite de l'astreinte territoriale d'endoscopie entre les 3 établissements MCO du GHT et la Fondation ALIA
- Continuité de l'astreinte territoriale de Chirurgie Vasculaire entre les établissements MCO membres du GHT
- Maintien de l'astreinte territoriale d'ophtalmologie associant les Ophtalmologues libéraux
- Gynécologie-Obstétrique :
 - Partage des plannings médicaux pour anticiper des périodes de tensions et organiser la solidarité territoriale
 - Réflexion en cours sur une procédure dégradée en cas de fermeture partielle de l'une des maternités du territoire
 - Élaboration d'un flyer présentant l'offre de soins proposée par les établissements MCO du GHT à destination des professionnels de ville

FILIÈRE GÉRONTOLOGIQUE



- Amélioration du recours à l'astreinte téléphonique gériatrique
- Consolidation de la collaboration avec l'ensemble des professionnels libéraux
- Développement de la Plateforme d'Accompagnement et de Répit pour les aidants sur les sites des Hôpitaux de La Tour, Reignier et Andrevetan
- Mise en place d'actions de prévention de la dépendance et le maintien de l'autonomie en Résidences EHPAD par des ateliers d'Activités Physiques Adaptées et l'intervention de diététiciennes prévenant la dénutrition des personnes âgées
- Développement du partenariat avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC74) et participation au comité de pilotage
- Rencontres périodiques entre les Directeurs des Résidences EHPAD du territoire, mise en place de tableaux de bord de gestion des flux entre les structures et suivi des projets de chaque site
- Mise en place d'un programme annuel de formations par l'Équipe Mobile de Gériatrie à destination des professionnels des Résidences EHPAD du territoire
- Organisation d'une session de formation à destination des Correspondants Santé Oral des EHPAD de la filière
- Fluidification du parcours patient et diminution délais de réponses sur Via Trajectoire en lien avec les partenaires SMR
- Déploiement du Centre de Ressources Territoriales sur le site de l'HDR
- Ouverture d'un atelier de prévention des chutes supplémentaire à destination des habitants de Reignier

MÉDECINE

- Déploiement d'équipe médicale de territoire en Hygiène Hospitalière (CHAL/HDL/HPMB), et de postes partagés en Dermatologie (CHAL/HPMB), dans le service de Santé au travail (CHAL/ HPMB) et en Polysomnographie (CHAL/HPMB)
- Douleur :
 - Labellisation des structures de prise en charge de la douleur CHAL/HDL/Fondation ALIA
 - Création d'un poste médical partagé CHAL/HDL/ALIA/HDDS afin de favoriser les consultations de proximité, le développement de l'hôpital de jour et l'émergence de nouvelles activités (ex : thérapie intrathécale)
- Élaboration d'une convention de coopération CHAL/HPPS en infectiologie formalisant les demandes d'avis médicaux et les transferts de patients
- Appui des neurologues du CHAL et des HDL pour la lecture des EEG (adulte/enfants) des HPMB
- Labellisation d'une Unité Médico-Judiciaire départementale et mise à disposition d'un médecin légiste à hauteur de 20%

RESSOURCES HUMAINES



- Signature de la charte de Gouvernance du GHT entre le Président du COSTRAT et le Président de la CMG du GHT
- Mise en œuvre de la Cellule de Conciliation territorial et formalisation des outils de travail
- Rédaction du plan de formation proposé à l'échelle du GHT aux managers médico-soignants
- Recrutement d'une chargée des recrutements médicaux du GHT



FORMATIONS

En 2023, les instituts de formation des professionnels de santé du GHT Léman-Mont-Blanc ont travaillé en étroite collaboration afin de proposer une offre de formation large et spécifiquement adaptée aux besoins du territoire. Dans ce cadre, l'IFSI-IFAS du CHAL a dispensé des formations autour des thématiques suivantes :

- Comprendre et prendre en charge les personnes âgées dépendantes
- Assistant de soins en gériatrie
- Simulation en santé : repérer et désamorcer une situation d'agressivité
- Préparation à l'entrée en formation infirmière
- Tutorat des élèves aides-soignants
- Tutorat des étudiants en soins infirmiers
- Formation modulaire pour les agents des services hospitaliers aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être

96%

des stagiaires sont satisfaits par la formation reçue à l'IFSI-IFAS, tous programmes confondus

FINANCES

Le Groupement de Coopération Sanitaire du GHT, dont le directeur des Finances et du Contrôle de Gestion du CHAL est l'administrateur, comporte trois volets d'intervention :

1. Développement territorial de la recherche en santé via le GCS RC2S,
2. Coordination de l'activité laboratoire des trois établissements MCO du territoire,
3. Pilotage de l'opération immobilière de modernisation des Hôpitaux du Léman, d'un montant de 34 M€ financée à hauteur de 15 M€ par le CHAL, avec une mise en service prévue pour décembre 2024.



SYSTÈMES D'INFORMATION

L'ensemble des équipes en charge des systèmes d'informations des établissements du GHT Léman Mont-Blanc, collaborent quotidiennement afin d'harmoniser les outils et les pratiques, dans le but d'améliorer et de faciliter le partage d'informations entre tous les professionnels de santé à l'hôpital et en ville.

CYBERSÉCURITÉ

Face à la recrudescence des actes de cybercriminalité, les pouvoirs publics ont renforcé les exigences en matière de sécurité des systèmes d'information hospitaliers (SIH) et veillent à l'appropriation de ces règles par les utilisateurs. Dans ce contexte, les établissements du GHT LMB mettent en œuvre des actions coordonnées, techniques et organisationnelles, pour rehausser le niveau de sécurité des SI. Des audits réguliers sont réalisés par des prestataires externes pour consolider les plans d'action de sécurité à l'échelle territoriale. Des campagnes de sensibilisation à travers une plateforme d'e-learning commune, pour former les professionnels aux bonnes pratiques du SI, sont régulièrement mises en œuvre et des exercices annuels de crise sont organisés dans chaque établissement membre pour tester la résilience et la capacité d'adaptation des organisations en cas de dysfonctionnement majeur.

ACHATS

La fonction achat du GHT Léman Mont-Blanc est portée par une équipe opérationnelle composée de 4 acheteurs, 3 juristes, et un temps contrôle de gestion (0,4 ETP) pour 7 établissements. L'année 2023 est marquée par un sous-effectif lié à plusieurs mouvements et au non-remplacement d'un poste acheteur, portant l'effectif opérationnel à 5,78 ETP rémunéré vs 7,10 ETP budgété.

Dans la continuité de la tendance engagée en 2022, l'année est marquée par de fortes hausses tarifaires, quasi généralisées à l'ensemble des domaines d'achats, avec de nombreuses demandes d'avenants soutenus par les dispositions de la théorie de l'imprévision, qui ont particulièrement mobilisé la cellule achats.

L'augmentation de l'occurrence des pénuries de matières premières au niveau mondial, a également eu des conséquences sur les approvisionnements des établissements. Cette situation a nécessité la mise en œuvre des organisations spécifiques pour pallier aux difficultés rencontrées et diversifier les sources d'approvisionnements. Malgré cela, la performance achats est maintenue à un niveau relativement stable, dans la cible des objectifs fixés par la Direction générale de l'Offre de soins (DGOS) : **Les objectifs nationaux DGOS sont de traiter 10% du périmètre achat chaque année, avec un gain attendu de 2,30 % du périmètre achat traitable. Objectif atteint en 2023 malgré un tassement de la performance en lien avec le contexte inflationniste majeur.**

La cellule achat en lien avec les équipes des SIH est également en charge, au niveau régional, du pilotage du programme DGOS « Sémaphore » visant à déployer un système d'information national pour les achats hospitaliers. En 2023, l'engagement de ce projet au sein du GHT a été confirmé, avec un calendrier de déploiement fixé pour le premier semestre 2024. Ce déploiement débutera en février et se conclura par une mise en œuvre opérationnelle avant l'été.

131 M€

ACHATS ANNUELS GHT

15,6 M€

PÉRIMÈTRE TRAITÉ

1 210 000€

GAINS SUR ACHATS GHT

362 000€

GAINS SUR ACHATS
CHAL

- Signature des conventions de coopérations Hôpital de proximité HDDS/ CHAL/CPTS Nord 74
- Relance des échanges avec les médecins libéraux dans le cadre de la Maison Médicale de Garde
- Participation aux Assemblées Générales de la CPTS Nord74
- Élaboration d'un flyer précisant les numéros de téléphone dédiés aux avis spécialisés des établissements du GHT
- Participation au déploiement du Service d'Accès aux Soins 74 (SAS)
- Renforcement des créneaux dédiés aux Soins non programmés avec les CPTS
- Rencontre des Kinés, ergothérapeutes et IDE libéraux dans le cadre de la réforme des autorisations en lien avec l'HAD Réadaptation
- Développement de la téléexpertise dans le cadre des avis spécialisés via la messagerie sécurisée MonSISRA
- Instruction des dossiers de reconstruction du Centre de consultations avancées à Cluses, en partenariat avec les HPMB et la Ville de Cluses, ainsi que du Centre de consultations avancées à Annemasse

SOLIDARITÉ

Outil philanthropique du GHT Léman Mont-Blanc, le Fond de Dotation SIRHô - Santé Innovation Recherche Hôpitaux Léman Mont-Blanc - créé en 2022, a pour objectif de faciliter et dynamiser la collecte des dons au bénéfice direct des patients, des résidents, des personnes vulnérables et des professionnels du territoire.

DEPUIS SA CRÉATION, LE SIRHô A SOUTENU ET ACCOMPAGNÉ LA RÉALISATION ET LE FINANCEMENT DE 9 PROJETS AU CHAL.

1. MOBILITÉ SOLIDAIRE : DES ACTIVITÉS HORS LES MURS DE L'HÔPITAL

Bénéficiaires | Résidences EHPAD

2. FORMATION À L'HYPNOSE DES PROFESSIONNELS

Bénéficiaires | Services de Pédiatrie et des Urgences

3. AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL ET DE LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS HOSPITALISÉS

Bénéficiaires | Services de Pédiatrie



**ENSEMBLE
ON EST PLUS FORT**

4. ACQUISITION D'UN MANNEQUIN DE SIMULATION JUNIOR

Bénéficiaires|SimCHAL

5. ACHATS DE CASQUES DE RÉALITÉ VIRTUELLE

Bénéficiaires|Services des Urgences pédiatriques & Équipe mobile plaie et cicatrisation

6. ACHAT DE CINQ FAUTEUILS-LITS ACCOMPAGNANTS

Bénéficiaires|Service de Néonatalogie

7. FINANCEMENT DE SOINS DE SOCIO-ESTHÉTIQUE POUR LES PATIENTS ATTEINTS D'UN CANCER

Bénéficiaires|Hôpital de jour de Médecine

8. L'ART À L'HÔPITAL : DÉCORATION DES MURS

Bénéficiaires|Service de Pneumologie

9. INSTALLATION DE PLAFONDS LUMINEUX DANS LES BOXES PÉDIATRIQUES

Bénéficiaires|Service des Urgences

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La santé est indissociable de l'environnement, c'est pourquoi, depuis son ouverture en 2012, à Contamine-sur-Arve, le CHAL place les engagements et les actions en faveur du développement durable au cœur de ses priorités. Les initiatives en cours de déploiement ou déjà mises en œuvre portent sur l'amélioration des infrastructures, la gestion énergétique, les achats responsables, le traitement des déchets, ainsi que sur l'éco-conception des soins et la mobilité.

Cette démarche sociétale vise à impacter positivement le tissu social du CHAL dans son ensemble en répondant aux défis environnement de manière systémique. Afin de consolider cet engagement, la Gouvernance a validé en avril 2022 la création d'un Comité Développement Durable. Cette initiative a permis d'intégrer tous les professionnels dans cette démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations). Après une année de vie, ce comité présente un bilan riche et concret.



1 ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE
8 GROUPES THÉMATIQUES
24 PROJETS ENGAGÉS

ÉCO-CONCEPTION DES SOINS

- Le juste accès aux soins lourds (LATA : Limitation ou Arrêt de Thérapeutiques Actives) pour un accompagnement plus juste et plus pertinent
- La juste prescription des examens biologiques

ENVIRONNEMENT & BIODIVERSITÉ

- Installation de 3 ruches aux abords du CHAL

BÂTIMENT & ÉNERGIE

- Gestion de l'eau par la définition des indicateurs de performance à mettre en œuvre et des postes de dépenses
- Gestion de la consommation d'énergie par la mise en place des premiers tableaux de bord d'indicateurs de suivi, l'optimisation de la gestion technique bâtiminaire, le relamping (renouvellement des éclairages intérieurs et extérieurs) et le chauffage au bois pour limiter l'utilisation des énergies fossiles (gaz).

ACHATS RESPONSABLES & ALIMENTATION

- Formation des équipes aux achats responsables
- Conversion du parc automobile par l'acquisition de véhicules à faibles émissions
- Mise en œuvre de la loi EGALIM et réalisation d'une enquête et d'une analyse du gaspillage alimentaire
- Transformation du bionettoyage avec le projet de nettoyage sans produits chimiques dans les chambres et l'utilisation de franges 100 % recyclées et recyclables pour réduire la consommation d'eau et d'énergie.

GESTION DES DÉCHETS

- Projet éco-bloc avec la mise en place de la coiffe lavable
- 19 filières de tri existantes au CHAL et projet, en collaboration avec le bloc, de développement de la filière de recyclage du plastique mou
- Valorisation des biodéchets (en lien avec l'alimentation)

TRANSPORT

- Analyse des habitudes en matière de mobilité et rédaction du plan d'actions de Mobilité : 19 actions proposées, 13 validées, 7 en cours d'étude
- Sensibilisation régulière des agents aux mobilités douces et alternatives

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET SOCIÉTAL

- Élaboration d'un projet social, du plan « Attractivité et Fidélisation RH », d'un plan de formation adapté aux besoins de la structure et attentes des professionnels
- Réalisation d'une procédure d'accueil et d'intégration des professionnels soignants et d'une journée d'accueil des nouveaux professionnels
- Dématérialisation de la fonction RH avec le déploiement d'un portail agent

ÉVÉNEMENTS

Retour en images sur une année 2023 marquée par l'organisation de nombreux événements de différentes envergures, riche en émotions partagées par les professionnels, les résidents et les patients.



SIGNATURE DE LA CHARTE DE GOUVERNANCE DU GHT



JOURNÉE PORTE OUVERTE DE L'IFSI-IFAS



STAND MARS BLEU



COLLECTE EFS



L'IFSI-IFAS SUR INSTAGRAM



JOURNÉE PORTE OUVERTE CHAL x PÔLE EMPLOI



CRÉATION D'APICHAL



DISTRIBUTION DU MUGUET À MARNAZ



FÊTE DES MÈRES AU CHAL



SAMU'S CUP



CHALLENGE RÉGIONAL DE LA MOBILITÉ



SOIRÉE D'OUVERTURE DU COLLOQUE SOINS PALLIATIFS



COLLOQUE ALPIN SOINS PALLIATIFS



ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE À L'EMPAD D'AMBILLY



SENSIBILISATION AU HANDICAP À L'IFSI-IFAS



2ÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE DES SOINS



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU FUTUR IFPS



SOIRÉE RETOUR DE STAGES IFSI À L'ÉTRANGER



INSTALLATION DE L'IRM MAGNETOM SOLA 1,5T



SEMAINE DE LA MOBILITÉ





JOURNÉE ROSE



REMISE DE DIPLOMES À L'IFSI-IFAS



AMIDOUX À MARNAZ



TRAVAUX DU SELF PAR HÉLIPORTAGE À FINDROL



ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE À L'ENPAD DE MARNAZ



DON DES SEMEURS DE JOIE EN PÉDIATRIE



ACCUEIL DES INTERNES POUR LE SEMESTRE D'HIVER



OPÉRATION COM' LES PROS



STAND MOIS SANS TABAC



L'ÉCOLE À L'HÔPITAL OUVRE LES MERCREDIS



INAUGURATION DES FRESQUES EN MÉDECINE NUCLÉAIRE



ADOPTION DE NOUVEAUX RÉSIDENTS À MARNAZ



SEMAINE DE LA SÉCURITÉ DES PATIENTS



CAFÉ DU CLÉ



DUGDAY



COLLECTE EFS



INSTALLATION DU ROBOT DDN À LA PHARMACIE



MARCHÉ DE NOËL DE LA CONCIERGERIE



MARCHÉ DE NOËL DE LA CONCIERGERIE



SOIRÉE DES MÉCÈNES DU FONDS DE DOTATION SIRHÔ



VISITE DU PROTOTYPE DE LA FAÇADE DE L'IFPS



GOÛTER DE NOËL À L'ENPAD DE MARNAZ



ARRÉE DE NOËL DE L'AMICALE DU CHAL

